



FRANCISATION EN ENTREPRISE

Vous embauchez une main-d'œuvre immigrante qui présente un manque de connaissances en français pour développer pleinement leur potentiel ?

Vous souhaitez faire de leur intégration dans l'entreprise une réussite ?

Du perfectionnement en francisation peut vous aider !

La Formation continue et les services aux entreprises offre des services sur mesure en francisation pour de la formation en français, langue seconde. La formation est alors orientée sur le vocabulaire professionnel.

Comment faire ?

Appelez-nous et un spécialiste de contenus se rendra dans votre entreprise analyser le niveau de compétences orales et écrites des employés ainsi que vos attentes organisationnelles.

POUR PLUS
DE RENSEIGNEMENTS
COMMUNIQUEZ AVEC :
Marie-Eve Leroux
Agente de développement
418 839-0500, poste 40125